

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 9 janvier 2026 portant désignation du responsable par intérim des missions « Agriculture, forêt et pêche » et « Contrôle des opérations dans le secteur agricole » du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2535189A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et la ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2008 portant fusion des missions « Agriculture » et « Développement rural, pêche et forêt » du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 février 2012 portant suppression d'un service à compétence nationale et création de la mission « Contrôle des opérations dans le secteur agricole » du service du contrôle général économique et financier ;

Vu le décret du 4 novembre 2023 portant détachement de Monsieur Marc GAZAVE dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Monsieur Marc GAZAVE, administrateur de l'Etat du grade transitoire détaché dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), responsable de la mission « Ecologie et développement durable » est par ailleurs chargé des fonctions de responsable par intérim des missions « Agriculture, forêt et pêche » et « Contrôle des opérations dans le secteur agricole » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 9 janvier 2026

Pour les ministres et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE